

Toute l'actualité de votre ville

PIVO

Principales Informations de Villemoisson-sur-Orge

p.6
Finances
Budget primitif
2021



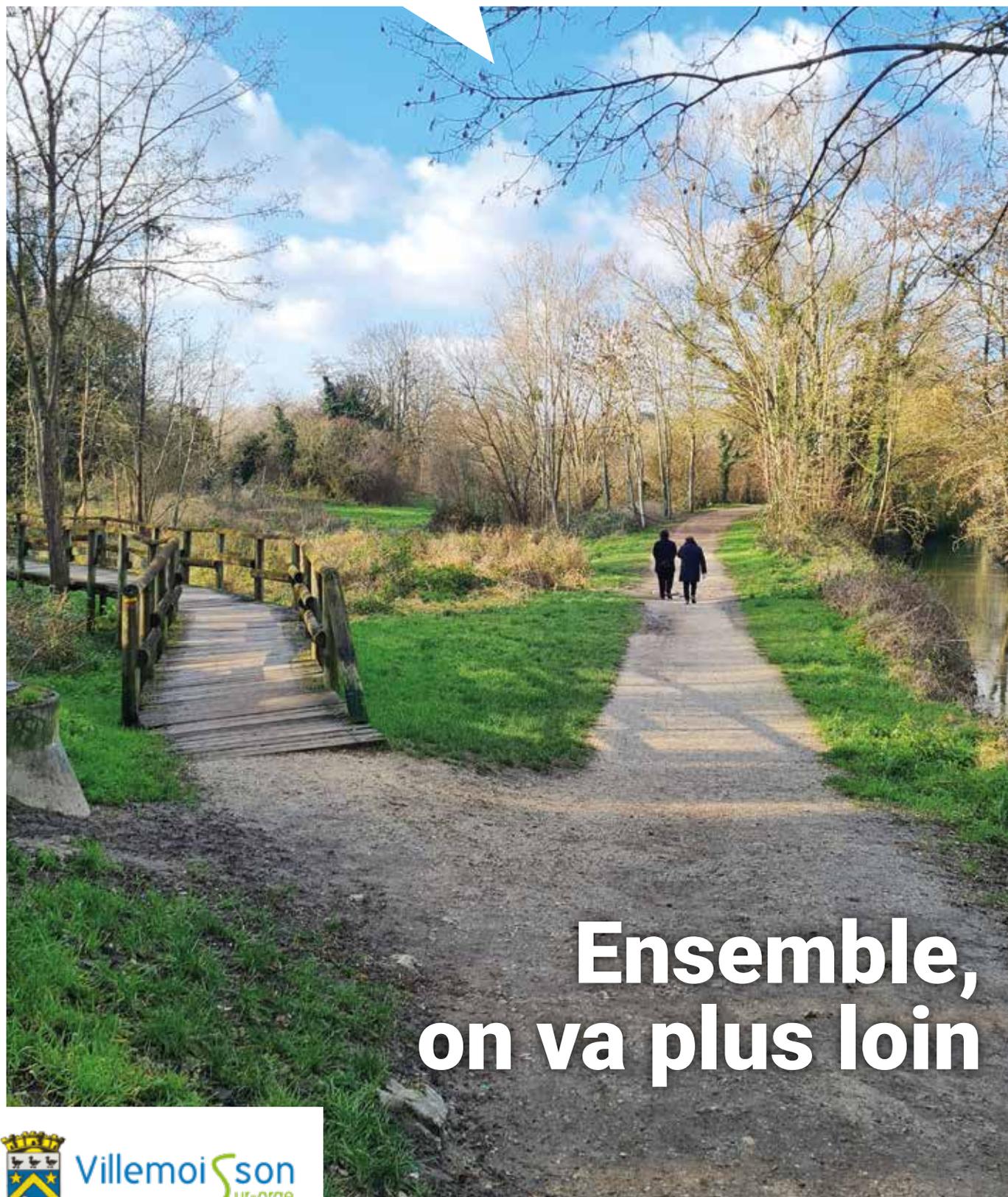
p.11
**Égalité
femmes-hommes**
Plan d'actions



p.16
Animation
Sortir à
Villemoisson



villemoisson.fr • Février 2021 #101



**Ensemble,
on va plus loin**

sommaire

Édito	3
Conseil municipal	4
Finances	6
Travaux	8
Bienvenue	8
Je passe au vert.....	9
CME.....	10



Solidarité	12
Association.....	12
Mémoire	13
État-civil.....	14
Expression des élus non majoritaires	14
Culture.....	15
Sortir à Villemoisson	16

Suivez l'actualité de votre ville :

villemoisson.fr

 facebook.com/villemoisson

PIVO #101

Principales Informations de Villemoisson-sur-Orge
Tirage : 3400 ex.

Mairie de Villemoisson-sur-Orge

22, avenue du Grand Orme - 91360 Villemoisson-sur-Orge
Tél. 01 69 51 56 00

Directeur de publication : François Cholley

Rédaction (par ordre de parution des articles) :

K. Carlier, V. Blanchandin, A. Alamele, L. Benedetti,
I. Grange, A.-M. Vergelin, C. Everaert, G. Pilorget,
Les ruchers de Villemoisson, A. Boiral

Photos : A. Alamele, V. Blanchandin, A.-M. Vergelin, A. Marechal,
G. Pilorget, Associations, A. Boiral



Conception, réalisation : graines-octets.com

Impression : Setig - Abelia

Papier : Imprimé sur du papier offset issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales.

infos pratiques

Mairie de Villemoisson

22, avenue du Grand Orme - 01 69 51 56 00
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Mercredi, samedi (état civil uniquement) : 8h30-12h

Le Centre Technique Municipal

12, rue des Meulières - 01 69 51 17 52
Du 1/06 au 30/09 : 7h-12h / 13h-15h30
Du 1/10 au 31/05 : 8h-12h / 13h-16h30

Cœur d'Essonne Agglomération

La Maréchaussée
1, place Saint-Exupéry
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois
Cedex - 01 69 72 18 00

Maison de la justice et du droit

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50 - Permanences
des conciliateurs de justice :
mercredi 14h-16h30 sur rdv

La poste

Place du Poirier de la Farinette
91360 Villemoisson-sur-Orge
Mardi au samedi : 9h-12h
Fermé le lundi

Pompiers : 18 ou 112 (européen)

Commissariat de police

01 69 72 17 17 ou 17

Déchèterie Saint-Michel-sur-Orge

(Accès avec carte)
Techniparc - Rue d'Alembert
91240 Saint-Michel-sur-Orge
N° indigo : 0 820 62 91 91
Lundi au vendredi : 10h-12h / 13h-17h
Samedi : 9h-12h / 13h-17h
Dimanche : 9h-12h

Pharmacies de garde

Infos sur monpharmacien-idf.fr
Appelez ou présentez-vous au
Commissariat : 254, route de Corbeil
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 72 17 17 avec votre ordonnance
et votre pièce d'identité.

Ramassage des encombrants

Uniquement sur RDV : 0 800 293 991

Urgences médicales et dentaires

8h-20h : votre médecin traitant. En son
absence 15 ou 112 (n° européen).

Une question sur la distribution ou vos factures d'eau ?

Appelez la régie Publique de l'eau
de Cœur d'Essonne agglomération :
numéro vert 0 800 500 191

Une coupure électrique ?

Appelez le service dépannage du
distributeur Enedis : 09 726 750 91
Prix d'un appel local.

Une odeur ou une fuite de gaz ?

Coupez votre robinet d'arrivée de gaz
et appelez le Numéro Vert Urgence
Sécurité Gaz du distributeur GRDF
0 800 47 33 33

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119

Enfants disparus : 116 000



Des produits de qualité, des produits Bio en circuits courts,
des viandes et poissons d'origine France, des prix compétitifs.
Nous mettons un point d'honneur à rendre accessible la qualité pour tous !
Un lieu où il fait bon vivre pour faire ses courses et discuter dans le respect
des règles sanitaires.

Rejoignez-nous tous les samedis de 8h à 13h30
Nous comptons sur vous !

Chères villemoissonnaises, Chers villemoissonnais,



Cette année, M. Cholley et son équipe, ont présenté leurs vœux en format numérique².

L'année 2020 qui s'est terminée aura été éprouvante pour chacun d'entre nous.

Notre vie quotidienne a été affectée par les précautions sanitaires indispensables, les restrictions de déplacements, le report de nombreuses activités sociales, associatives, festives et même familiales. De plus, ces restrictions ont évolué au fil des semaines entraînant un climat d'incertitude.

Évidemment, toute la société a été perturbée dans son fonctionnement. **Votre mairie a exercé au quotidien le service public**, assuré par les agents et assumé par les élus.

Au cours de cette période, nous avons malheureusement perdu, au sein de l'équipe municipale, Franco Andreotti, maire adjoint aux travaux, présent depuis de nombreuses années, décédé à l'issue d'une longue maladie.

Chacun s'est mobilisé, s'est organisé, que ce soit à la cantine scolaire ou pour l'information des seniors. **Nous avons conservé des relations étroites avec toutes les associations** pour leur permettre de franchir ce long temps

de suspension d'activités et se préparer à la réouverture. Elles ont fait de gros efforts pour maintenir ce qui était possible et notamment les contacts avec leurs adhérents. **Elles méritent notre reconnaissance**, et tout particulièrement les bénévoles qui tiennent bon.

Depuis presque un an déjà, cette gestion quotidienne très évolutive nous a tous mobilisés sur la durée avec une intensité que nous n'avions jamais imaginée¹.

Pour autant, il nous faut toujours nous préparer à l'avenir qui sera, d'un côté, dans la continuité et d'un autre, radicalement différent. Nos projets ont été ralentis car des chantiers ont été suspendus. Les réunions ont été plus difficiles à organiser, notamment pour l'équipe municipale, largement renouvelée.

Le préau supplémentaire du groupe scolaire des Érables est terminé et la rénovation de la salle communale avance bien. Nous avons lancé des programmes pour une meilleure gestion écologique de nos espaces verts, le remplacement de grande ampleur des dernières fenêtres simple vitrage, notamment à l'école élémentaire Bouton, grâce au plan de relance de l'État. Nous poursuivons la pose d'éclairage par LED et de nouveaux radiateurs plus économiques et confortables.

Le plan de vidéoprotection des bâtiments communaux et des voiries publiques est en cours d'élaboration et vous sera prochainement présenté comme nous nous y sommes engagés.

Malheureusement, la situation financière de la Communauté d'agglomération est un sujet de préoccupation. En effet, la mauvaise gestion du Syndicat des ordures ménagères va provoquer une forte hausse de la taxe sur ce service. Ce syndicat a sous-tarifé ses prestations et a accumulé un déficit de plusieurs dizaines de millions d'euros. La communauté d'agglomération quant à elle, a vécu avec un rythme d'investissement insoutenable en espérant que les recettes suivraient. Aujourd'hui, le niveau des remboursements d'emprunt va obliger à une réduction des ambitions. Pour ma part, **je me battraï contre la solution de facilité** consistant à une hausse des impôts sans examen de conscience.

Maintenant, **nous aspirons à ce que 2021 corresponde à un retour à une vie plus facile, plus sociale, plus agréable.** Votre mairie restera à vos côtés, à votre écoute, à votre disposition pour ce retour progressif à la normale. **Il y a de très bonnes raisons d'être optimiste.** Des vaccins ont été trouvés et sont fabriqués alors que nous savons aussi comment mieux nous protéger. Cela prendra du temps.

Le télétravail, marginal il y a un an, est devenu un outil banal qui permet de réduire la fatigue liée aux déplacements.

Les collectivités locales ont prouvé à ceux qui en doutaient, leurs formidables capacités d'adaptation et d'initiatives pour leurs citoyens.

Au nom des élus de Villemoisson-sur-Orge, nous vous assurons de notre dévouement, de notre engagement pour une année 2021 plus agréable. ■

François Cholley, votre maire.

1 - Nous avons ouvert un centre de vaccination au Ludion pour les personnels de santé et assimilés. Nous avons aidé nos pharmacies à organiser des stands de dépistage. Nous avons rédigé des dizaines de protocoles sanitaires pour la cantine, l'école de musique, les salles, les activités, le marché, etc. Personne n'aurait imaginé cela il y a un an.

2 - Youtube : youtu.be/s1-zeVgPWik ou villemoisson.fr ou facebook.com/villemoisson.

EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX...

...du 6 octobre 2020

Membres du conseil municipal présents : 27

Membre du conseil municipal absent et excusé ayant donné pouvoir : 1

Le conseil municipal a adopté sans observation le compte rendu et le procès-verbal du conseil municipal en date **du 30 juin 2020**.

Le conseil municipal a adopté les points suivants :

1. À l'unanimité la convention de partenariat avec la communauté d'agglomération Cœur Essonne pour l'acquisition et dotation de masques en vue de protéger la population dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19 pour l'acquisition de masques ;

2. Le renouvellement des membres du conseil d'administration de l'EHPAD intercommunal de Charaintru à Savigny-sur-Orge : fixation du nombre de représentants de chaque catégorie de membres devant siéger au conseil d'administration ;

3. La délibération fixant les modalités de mise en œuvre du télétravail ;

4. La mise à jour du protocole du temps de travail – agent travaillant au Ludion ;

5. La création d'un emploi permanent à temps complet de technicien ;

6. La convention avec l'association Gymnastique Volontaire de Villemoisson pour la reconduction d'une animation spécifique destinée aux enfants des classes maternelles pendant l'accueil périscolaire du midi pour un montant de 2 718, 50 € pour 50 séances ;

7. La convention cadre relative à l'utilisation des équipements sportifs communaux par les élèves du collège Blaise Pascal avec le Conseil Départemental ;

8. La convention de mise à disposition gracieuse de locaux pour l'association sportive du collège Blaise Pascal ;

9. La convention de partenariat entre les communes de Villemoisson-sur-Orge et de Morsang-sur-Orge pour la création d'un orchestre à cordes intercommunal (renouvellement) ;

10. L'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle AD 710 sise 9 route de Corbeil ;

11. L'acquisition à l'euro symbolique d'une section de la parcelle AI 420 sise 9 rue de la Plaine à l'unanimité ;

12. L'opposition au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme (PLU) à la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne. ■

...du 17 novembre 2020

Membres du conseil municipal présents : 21

Membres du conseil municipal absents et excusés ayant donné pouvoir : 4

Membres du conseil municipal absents et excusés pouvoir : 3

Le conseil municipal a adopté sans observation le compte rendu et le procès-verbal du conseil municipal en date **du 6 octobre 2020**.

Le conseil municipal a adopté les points suivants à l'unanimité :

1. Le rapport d'activité 2019 de la communauté d'agglomération Cœur Essonne Agglomération ;

2. La convention d'occupation d'un logement communal 6 bis avenue de Séquigny d'une superficie de 75 m² pour un loyer mensuel de 388 € ;

3. L'adhésion au Réseau départemental des collectivités citoyennes et désignation de deux représentantes de la commune :

- Mme Everaert, adjointe déléguée à la vie associative et au sport
- Mme Benedetti, adjointe déléguée au développement durable et à la transition écologique ;

4. L'adhésion au centre Hubertine Auclert, centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes ;

5. Le débat d'orientation budgétaire 2021 ;

6. Les tarifs 2021 des services municipaux (restaurant scolaire – conservatoire – concessions – études surveillées – locations de salles) sans augmentation ;

7. Instaure la redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux d'eau et fixe le taux de la redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux d'eau au taux maximum soit 100% en fonction du linéaire exprimé en mètres ;

8. Fixe l'attribution des véhicules communaux (véhicules de fonction et de service aux agents communaux) (délibération annuelle) ;

9. Décide la création d'un poste d'attaché principal suite à un avancement de grade ;

10. Décide la création d'un poste d'agent de maîtrise suite à une promotion interne ;

11. Avenant n°1 au marché public relatif à la fourniture et à la confection de repas et de goûters au restaurant scolaire et à la gestion du service par un chef cuisinier. Ce qui modifie les prix de la prestation pour la période du 12 mai au 19 juin correspondant au déconfinement afin de répondre aux règles sanitaires ; →

12. La convention de coordination et de groupement de commandes entre la commune et le CCAS de Villemoisson-sur-Orge pour la passation d'un marché public de fourniture et de confection de repas et de goûters au restaurant scolaire et la gestion du service par un chef cuisinier ;

13. Le contrat enfance jeunesse à passer avec la CAF pour un montant de 32 792,09 € en 2019, 31 507,05 € en 2020, 30 211,12 € en 2021, et 28 904,14 € en 2022 ;

14. La convention entre la ville de Villemoisson-sur-Orge et la ville de Corbeil-Essonnes pour la participation aux frais de restauration d'un enfant domicilié à Villemoisson-sur-Orge et scolarisé en classe Ulis à Corbeil-Essonnes ;

15. La convention entre la ville de Villemoisson-sur-Orge et la ville de Ballancourt-sur-Essonne pour la participation aux frais de restauration d'un enfant domicilié à Villemoisson-sur-Orge et scolarisé en classe Ulis à Ballancourt-sur-Essonne ;

16. La convention entre la ville de Villemoisson-sur-Orge et la ville de Palaiseau pour la participation aux frais de restauration et des frais de scolarité pour un enfant domicilié à Villemoisson-sur-Orge et scolarisé en classe Ulis à Palaiseau. ■

...du 15 décembre 2020

Installation d'un nouveau conseiller municipal, M. De Oliveira suite au décès de M. Andreetti.

Membres du conseil municipal présents : 25

Membres du conseil municipal absents et excusés ayant donné pouvoir : 4

Le conseil municipal a adopté sans observation le compte rendu et le procès-verbal du conseil municipal en date du **17 novembre 2020**.

Le conseil municipal a adopté les points suivants :

1. La décision modificative n°1 au budget 2020 à l'unanimité ;

2. Le vote du budget primitif 2021 à la majorité (3 contre : M. Novel, Mme Guiraudon, M. Mouton) [détail du budget p.6 et 7] ;

- Investissement 1 093 000 €
- Fonctionnement 5 433 000 €

3. L'admission en non-valeur des produits irrécouvrables pour un montant de 7 220,95 € à l'unanimité ;

4. La convention avec Sequens portant garantie d'emprunts d'un montant total de 4 071 214 € souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations et réservation de 5 logements au bénéfice de la commune dans le cadre d'un programme de construction de 28 logements sociaux sis 62 route de Corbeil, à l'unanimité ;

5. La convention d'investissement avec la région Île-de-France dans le cadre du budget participatif écologique suite à l'attribution de trois subventions à hauteur de 70% du montant HT du projet (cf tableau) à l'unanimité ;

6. Fixe les critères pour les avancements de grade des agents à l'unanimité

Projets	Coût du projet HT	Taux d'intervention de la région	Montant de la subvention maximum
Une union, un arbre Réalisation d'une allée ombragée au parc Lussiana afin de créer un îlot de fraîcheur et d'apporter de la biodiversité arborée. Un arbre sera planté à chaque mariage.	4 000 €	70 %	2 800 €
Ma rue est un jardin Implantation de pelouses fleuries zéro pesticide favorables aux abeilles, à tous les insectes pollinisateurs, aux insectes auxiliaires (coccinelles...), et aux papillons en leur offrant refuge et nourriture. L'objectif est également de créer un support pédagogique pour sensibiliser le grand public et les enfants au rôle indispensable des pollinisateurs en ville.	9 250 €	70 %	6 475 €
Faire de notre cimetière, un havre de verdure Faire du cimetière un véritable espace vert zéro pesticide, avec des allées engazonnées, des fleurs inter tombales et en pied de mur.	8 045 €	70 %	5 632 €

7. La convention de groupement de commandes pour l'acquisition et la mise en œuvre du guichet numérique des autorisations d'urbanisme avec Cœur Essonne Agglomération à l'unanimité

8. L'acquisition du bien cadastré AE 850 sis 32 avenue d'Orgeval pour le service technique de la ville pour un montant de 100 000 € à la majorité (3 contre : M. Novel, Mme Guiraudon, M. Mouton)

9. Suite au décès de Monsieur Andreetti, 4^e adjoint, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le nombre d'adjoints au Maire à huit et dit que le nouvel adjoint prendra le même rang que l' élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant soit le 4^e. Désigne au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages uniques au 1^{er} tour, M.Diard, 4^e adjoint ■



Budget Primitif 2021

NB : le budget primitif (BP) 2020 est celui avant Covid.

Fonctionnement

Dépenses : 5 433 (en milliers d'euros)

NATURE DES DÉPENSES	BP 2020	BP 2021	COMMENTAIRES 2021
Électricité, eau, gaz	285	290	Stable
Achats (restauration scolaire, classes d'environnement, spectacles, fournitures,...)	500,9	500,5	Stable en supposant que les spectacles reprennent
Sous-traitance (entretien, réparations, maintenances, assurances, indemnités d'élus, impôts, frais télécom, charges, participations diverses,...)	636,3	671,5	Campagne d'élagage en 2021
Subventions versées (CCAS, associations) et autres charges	1 080	1 070	
Contribution pour insuffisance de logements sociaux. Attribution de Compensation.	7	97	De nouveau soumis temporairement au prélèvement Loi SRU
Intérêts des emprunts	10,2	3,6	Baisse liée à la diminution de la dette
Frais de personnel	2 480	2 490	Stable
Prélèvement pour financement des investissements et amortissements	410	290	Baisse temporaire
Dépenses imprévues et charges exceptionnelles	12,6	20,4	
TOTAL	5 431	5 433	

Recettes : 5 433 (en milliers d'euros)

NATURE DES RECETTES	BP 2020	BP 2021	COMMENTAIRES 2021
Ventes de prestations (restauration scolaire, ALSH, multi-accueil, études, conservatoire, spectacles, classes d'environnement, entrées Ludion,...)	795	810	Ajustement recettes ALSH et restauration
Contributions directes locales	3 334	3 373	Augmentation des bases, sans majoration des taux
Impôts indirects (taxe sur électricité, droits de mutation)	607	525	Baisse anticipée de la dotation de solidarité communautaire
Dotations d'État et subventions	557	562	
Autres revenus (régie, compensation, remboursement,...)	96	121	
Opérations d'ordre	42	42	(1) Travaux en régie (2) Subventions d'investissement
TOTAL	5 431	5 433	

Investissement

Dépenses : 1 093 (en milliers d'euros)

NATURE DES DÉPENSES	BP 2020	BP 2021	COMMENTAIRES 2021
Remboursement d'emprunts	151	121	
Travaux courants et achats d'équipements	271	375,5	
Grands programmes	785	550	
Dépenses imprévues, amortissement de subventions, immobilisations en cours et opération d'ordre entre sections	68	46,5	Dont : (1) Travaux en régie : 30 k€ (écritures neutres) (2) Subventions d'investissement : 12 k€ (écritures neutres)
TOTAL	1 259	1093	

Recettes : 1 093 (en milliers d'euros)

NATURE DES RECETTES	BP 2020	BP 2021	COMMENTAIRES 2021
Récupération TVA et TAM	320	144	Récupération de TVA des travaux de l'année N-2 et 90 k€ de TAM
Subventions	529	159	20 k€ DETR sur remplacement fenêtre GS Bouton ; 19 k€ projet DD subventions par région ; 120 k€ FSIL pour les travaux de rénovation de la salle communale
Emprunts		500	Excédent 2020 à reprendre au BS qui annulera l'inscription de cet emprunt
Autofinancement et amortissements	410	290	
TOTAL	1 259	1093	

Principales opérations d'équipement

- **Vidéo protection** (bâtiments et espaces publics) 200 K€
- **Rénovation totale de la mezzanine du gymnase des Érables** 170 K€
- **Groupes scolaires** (matériel pédagogique, remplacement fenêtre et portes côté classes de l'extension du groupe scolaire Bouton) 100 k€
- **Acquisition foncière terrain** 32 av. d'Orgeval pour le Centre technique municipal 110K€
- **Acquisition matériel de transport** (service technique et services de le petite enfance) 65 k€
- **Outillage service technique** 60 K€
- **Développement durable** (végétalisation des allées du cimetière, plantations parc Lussiana, végétalisation pelouses urbaines) 28 k€
- **Matériels et licences informatiques** 22 K€

Ratios financiers/habitant

(strate : communes de 5 000 habitants et plus)

Informations financières	Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate*
Dépenses réelles de fonctionnement**	721,77	1 037
Produits des impositions directes**	476,14	500
DGF (dotation État)**	64,79	152,00
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement**	48,70%	56,67%
Recettes réelles de fonctionnement**	761,01	1181,00
Dépenses d'équipement brut**	134,88	370,00
Encours de la dette**	12,16	828,00
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	97,06%	17,00%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	17,72%	76,61%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	1,60%	72,42%

* (source : DGCL année de référence : 2017) - ** (€/habitant)

RÉNOVATION & TRAVAUX



Extension de l'école des Érables

La création d'un préau supplémentaire est achevée. Il permettra notamment d'accueillir les enfants sur les temps du midi. ■



1



4



2



5



3



6

Réhabilitation de la salle communale

- 1 - Reprise de l'entrée pour accès PMR ;
- 2 - L'isolation intérieure est faite et le faux-plafond en cours ;
- 3 - Rénovation complète du faux-plafond de la petite salle ;
- 4 - Réfection de l'entrée, bloc sanitaire et salle de rangement ;
- 5 - Pose des nouvelles gaines de ventilation ;
- 6 - Réfection des « loges » vestustes et inutilisées à l'arrière de la scène. ■

ÉLU ADJOINT

Jean-Michel Diard adjoint aux travaux et à la sécurité



Monsieur Diard a été élu au conseil municipal du 15/12/2020. Il succède à Gianfranco Andreotti dans ses fonctions en tant qu'adjoint aux travaux et à la sécurité. Passionné par l'histoire, les sujets de

société, la poésie, les nouvelles technologies et le sport, il a servi une trentaine d'années dans la Défense et travaille aujourd'hui au marketing export d'une grande entreprise internationale. **Il aime discuter, échanger et partager avec les gens pour bien écouter et comprendre leurs préoccupations, autrement dit travailler avec les autres et pour les autres avec une seule ambition : servir Villemoisson. ■**

AGENTS MUNICIPAUX

Vincent Antonippillai à l'accueil mairie



Vous avez peut-être déjà vu ou entendu Vincent ? Ce jeune sportif de 25 ans a déjà dans ses bagages de nombreux voyages mais aussi 6 ans d'expérience dans les domaines de l'accueil et de la téléphonie. Volontaire, dynamique et polyvalent, il se distingue par son aisance relationnelle, sa disponibilité et son sérieux.

À l'écoute, il fera le nécessaire pour répondre à vos demandes. Nous vous remercions déjà pour votre accueil et lui souhaitons la bienvenue. ■

Pierre Claudel au Ludion



Nouveau visage du Ludion, Pierre nous a rejoint en ce début d'année en remplacement de Madame Even, partie pour d'autres aventures. Originaire de Juvisy, ce futur papa de 31 ans, a officié auparavant en

tant qu'agent de maintenance dans les installations sportives pour la ville de Savigny-sur-Orge. Véritable couteau suisse, il sait être à l'écoute et s'adapte rapidement aux demandes de ses interlocuteurs. **Sa présence mélangée à son goût prononcé pour l'art... sont de précieux atouts pour faire briller la vie culturelle à Villemoisson-sur-Orge. Souhaitons-lui la bienvenue. ■**

FAUNE

Chenilles processionnaires, attention danger !

Interview du Dr O. Fage, vétérinaire.

Quel est le danger des chenilles processionnaires ?

Ces chenilles ont des **poils urticants** qu'elles projettent dans l'atmosphère quand elles se sentent menacées. Ces poils urticants peuvent entraîner **des troubles cutanés, respiratoires, oculaires** par simple contact, chez l'homme comme chez les animaux. Les animaux domestiques sont particulièrement exposés car curieux, ils s'en approchent et vont renifler les chenilles. Leur contact peut provoquer **des brûlures graves avec des œdèmes** importants au niveau du museau et des pattes, susceptibles d'occasionner **des lésions de la langue** allant jusqu'à la nécrose. Il faut alors rincer abondamment à l'eau et consulter très vite.

Ces chenilles processionnaires, qui sont-elles ?

Ce sont les **formes larvaires d'un papillon** (*thaumetopoca pityocampa*). Elles se nourrissent d'aiguilles de pin ou de cèdre dans lesquels elles font leur nid, en occasionnant des dégâts sur les conifères qu'elles habitent. **Un nid peut contenir jusqu'à 200 chenilles.**

Entre juin et juillet, la femelle papillon va pondre entre 2 aiguilles de pin jusqu'à 200 œufs. Après éclosion (un mois après) les larves construisent un nid et sortent la nuit pour se nourrir des aiguilles. Elles grossissent et développent leurs poils urticants.

Vers novembre, dès les premiers froids, elles élaborent leur nid d'hiver pour se protéger du froid. **On les repère sous forme de gros cocons blanchâtres sur les branches exposées au Sud.**

De fin février à mai, quand les températures remontent, les chenilles sortent du nid en procession (d'où leur nom) et se dirigent vers le sol pour s'y enfouir avant de se transformer en un papillon qui s'envolera un soir de juillet.

Comment s'en débarrasser dans nos jardins ?

En hiver avant le mois de mars repérer les nids (exposition sud). Couper les branches sur lesquelles repose le nid et brûler le nid complètement. Le port de gants et de lunettes de protection est vivement recommandé.



On peut aussi faire appel à des désinsectiseurs professionnels.

Existen-ils d'autres méthodes ou des méthodes préventives pour s'en débarrasser ?

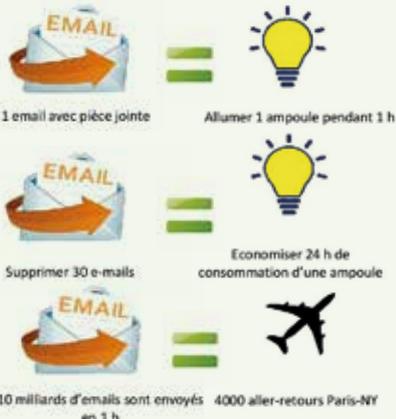
On peut poser l'hiver des pièges à chenilles autour du tronc des arbres pour intercepter les chenilles dans leur descente de l'arbre et rompre le cycle de reproduction. Il existe aussi **des pièges à phéromones, à poser au mois de juin** dans les arbres ; ils attirent les mâles et limitent ainsi la reproduction. Mais surtout, on peut essayer d'attirer **les mésanges dans son jardin** en les nourrissant avec des graines et des boules de graisse placées dans des nichoirs sur les arbres. Les mésanges sont particulièrement friandes des chenilles. ■

ÉCOGESTONS-NOUS...

Numérique, côté obscur de la force

Le numérique est responsable aujourd'hui de 4% des émissions mondiales des gaz à effet de serre. Ayez les bons gestes pour soulager la planète.

Le poids des e-mails



Le tri se fait aussi dans le numérique. C'est parti pour le ménage de printemps



Si vous avez des trucs, astuces ou projets citoyens en lien avec la transition écologique à partager, n'hésitez pas à nous les envoyer, un prix sera remis aux 3 meilleures astuces ou projets le 13 juillet 2021 au parc des Érables.

i Pour participer à la rubrique écogestons-nous : benedetti@villemoisson.fr

ALIMENTATION

Quelle assiette pour ma planète ?

Rendez-vous incontournable pour apprendre à mieux manger pour sa santé et pour celle de notre planète.



On sait aujourd'hui que notre alimentation a un impact sur notre santé. On sait également que notre alimentation est responsable de 25% de nos émissions de gaz à effet de serre. Alors quid de l'assiette idéale pour notre santé et notre planète ? ■

i Rendez-vous le samedi 27 mars 2021 au Ludion à partir de 14 h, à nos conférences ateliers et sur nos différents stands.

ÉLECTIONS

Une séance plénière masquée

Le 19 décembre 2020, au Ludion, le CME se réunissait à la fois pour acter la fin de mandat de 10 conseillers et pour investir 10 nouveaux conseillers.



Masqués, MM.Cholley, Epry, Mme Vergelin, parents, jeunes conseillers élus ont pris place pour assister à cette séance de fin de mandat et d'investiture toute particulière. Chaque conseiller avait rédigé un discours de fin de mandat, Maxence Eckerl s'est distingué par un proverbe latin, devise de la Comédie Française : « *Simul et Singulis* » être ensemble et être soi-même. L'émotion était au rendez-vous pour tout le monde. Les conseillers terminant leur mandat, en ont fait un bilan et ont exprimé leurs regrets face à l'interruption de leurs missions pendant quelques mois, imposée par le contexte sanitaire. Chaque conseiller se vit remettre un diplôme des mains de M. Guillaume Epry, Adjoint délégué à la vie scolaire, au Conseil Municipal d'Enfants et à la jeunesse. L'exercice de la prise de parole en public pour les nouveaux élus fut un peu stressant mais chacun d'entre eux donna le meilleur de lui-même. Chaque nouvel élu reçut l'écharpe tricolore, une sacoche équipée d'un bloc notes et d'un stylo personnalisable.

L'ensemble des conseillers se réunit en deux commissions distinctes :

- une commission traitant des sujets d'environnement/écologie, solidarité, sécurité,
- une autre commission relative à la communication, animation, culture, sport. ■



Les réunions ont commencé dès le mois de janvier et les conseillers sont plein d'entrain et d'idées novatrices pour apporter leur pierre à l'édifice de la municipalité. Il y a quelques années, un ginkgo biloba a été planté sur la place du poirier de la farinette par le CME. Cet arbre produit de nouvelles pousses comme chaque nouveau conseiller élu.

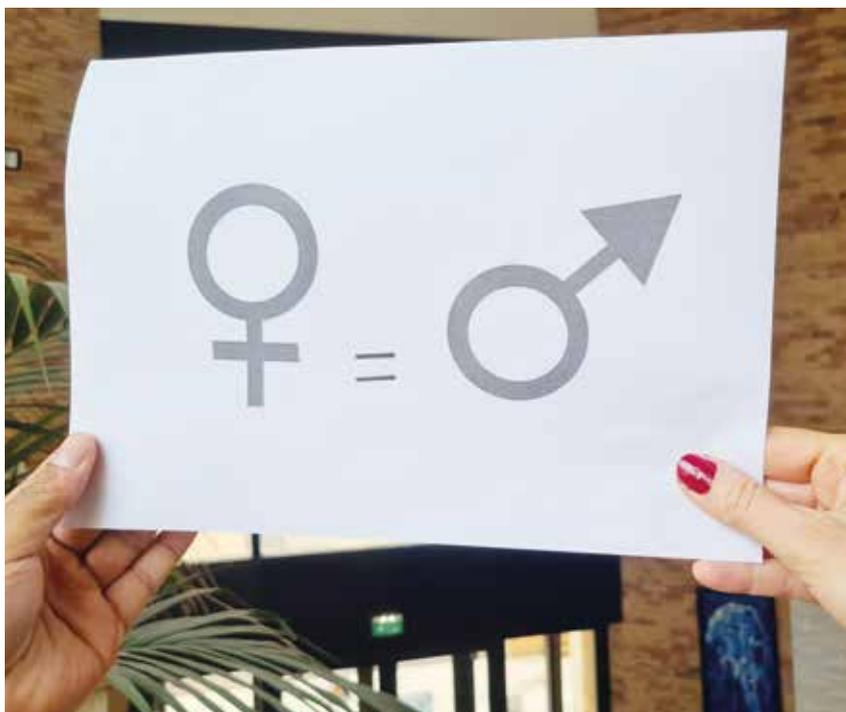
AGIR

Lutte des femmes, progrès pour tous.

L'égalité entre les femmes et les hommes est acquise en droit et des progrès sociétaux en faveur des femmes sont constatés. Il reste pour autant beaucoup à faire.

Au niveau de la commune, nous souhaitons faire de l'égalité femmes-hommes une priorité de tous les jours. Pour cela, Catherine Everaert et Laurence Benedetti ont été désignées lors du conseil municipal du 17 novembre 2020 parmi les élus locaux, représentantes de la commune au sein du Réseau Départemental des Collectivités citoyennes pour mettre en place des actions de sensibilisation sur le sujet égalité femmes-hommes.

Nous avons également pris la décision d'adhérer au Centre Hubertine Auclert, espace d'informations et d'expertise pour la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre, et de promotion pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette adhésion nous permettra aussi de bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur les politiques locales de lutte contre les violences faites aux femmes, de prêts d'expositions, de kits de communication



Nous avons construit notre plan d'action pour l'année 2021 autour de 3 axes :

Premier axe : organiser 4 expositions au Ludion autour d'événements nationaux et locaux :

- **8 mars : journée internationale des droits de la femme.** Une exposition « Migrations au féminin, un siècle d'histoires en France » (du 01/03/2021 au 31/03/2021),
- **8 mai : commémoration de la victoire du 8 mai 1945.** Une exposition sur le thème des grandes résistantes contemporaines.
- **En octobre : journée du bien-être.** Une exposition sur le thème des grandes sportives d'exception.
- **En fin d'année,** une exposition sur le thème de la mixité des métiers au-delà des préjugés.

Deuxième axe : organiser une campagne de sensibilisation « Sexisme parlons-en » auprès des jeunes du Club ados avec affiches, film et débat.

Troisième axe : organiser une demi-journée de formation auprès des agents de la petite enfance pour savoir repérer les stéréotypes de genre et les détricoter. ■

Espérons que ces actions éveilleront les consciences pour un monde plus équitable.

Testez vos connaissances

1 - Les femmes en France ont obtenu le droit de voter et d'être éligibles en :

- a) 1930
- b) 1944
- c) 1955

2 - Les femmes peuvent gérer leurs biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari depuis :

- a) 1948
- b) 1955
- c) 1965

3 - Aujourd'hui en France la retraite moyenne d'une femme est inférieure à celle d'un homme d'environ :

- a) 13%
- b) 32%
- c) 42%

4 - En moyenne dans le secteur privé l'écart de salaire net entre femmes et hommes est de :

- a) 10% de plus que les femmes
- b) 19% de plus que les hommes
- c) 24% de plus que les hommes

5 - Le pourcentage de rues en France portant un nom de femme est de :

- a) 2%
- b) 5%
- c) 12%

6 - Parmi les arbitres et juges de haut niveau le pourcentage de femmes est de :

- a) 22%
- b) 30%
- c) 35%

© Miquelbruna / unsplash.

Réponses : 1b, 2c, 3c, 4c, 5a, 6a.

SENIORS

Un colis pour tous !

Notre rendez-vous tant attendu « le repas des seniors » n'a pas pu être organisé pour cause de crise sanitaire. Quelle déception !

Pour rendre cette fin d'année plus douce, le CCAS a donc proposé à tous les seniors inscrits au CCAS un colis de fête. 395 colis (200 solo, 195 duo) contenant chocolats Leonidas, foie gras, vin moelleux, etc., ont été distribués dans un joli panier en vannerie.

Afin d'éviter des files d'attente et respecter les gestes barrières, l'équipe du CCAS a fait la programmation de la distribution sur 3 jours (lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 décembre 2020).

230 chocolats ont été distribués aux résidents des 2 EHPAD de Villemoisson-sur-Orge, ainsi qu'au personnel, tellement touché par la gestion de cette crise. ■



Condition pour s'inscrire au CCAS : avoir plus de 65 ans.

Comment ? : envoyer au CCAS par courrier ou mail (a.marechal@villemoisson.fr) la copie de votre pièce d'identité, un justificatif de domicile et indiquer votre adresse mail et vos coordonnées téléphoniques.

association

LES RUCHERS DE VILLEMOISSON

Une ruche allemande à Villemoisson

L'Union des Apiculteurs de Bad Schwartau et les apiculteurs de Villemoisson s'est développée depuis quelque temps grâce au jumelage de nos deux villes et ils se sont rencontrés tantôt en Allemagne, tantôt en France.

Lors de leur première visite en Allemagne, les apiculteurs français avaient été très agréablement surpris par la ruche de Segeberg. Une ruche en polystyrène développée depuis plus de 50 ans dans la région nord de l'Allemagne.

Lors de leur dernière visite les Ruchers de Villemoisson ont fait l'acquisition d'une de ces ruches mais ils ont également reçu en cadeau de la part de leurs homologues allemands une Ruchette.

Ces deux éléments ont été confiés au conseil municipal des enfants pour être décorés aux couleurs de nos deux villes.

Au cours de cette dernière saison, cette ruche a été peuplée grâce à un essaim donné par l'une de nos adhérentes. Le transfert du format de nos ruches au standard de la ruche Segeberg n'a pas été évident mais grâce à un travail d'équipe de plusieurs apiculteurs ce transfert a réussi et l'essaim a commencé à se développer. ■



Les Ruchers de Villemoisson - Maison Mousset
Association bénévole - 28, avenue de Séguigny
91360 Villemoisson-sur-Orge

COMMÉMORATION

11 novembre 2020 à Villemoisson : une commémoration sous le signe du Soldat inconnu

Le 11 novembre 1918, suite à l'armistice qui met fin en France à la Première guerre mondiale, on déplore la mort de près de 1 400 000 soldats français. Mais 350 000 sont encore portés disparus et la moitié des « morts pour la France » ne pourront être identifiés.



Flamme éternelle, ravivée tous les jours depuis 1923, à l'Arc de Triomphe à Paris

À Villemoisson, en ce jour de mémoire qui marque le Centenaire du Soldat inconnu, nous avons rendu hommage aux morts de toutes les guerres ainsi qu'aux soldats tombés pour la France en 2020.

La France se doit alors de rendre hommage à ces « poilus » sans sépulture digne de ce nom. Le président de la section rennaise du Souvenir français, un certain Francis Simon, a dès 1916 et la bataille de Verdun, l'idée d'honorer les morts anonymes à travers le symbole d'un « Soldat inconnu ». L'Assemblée nationale, adoptant l'idée, entend qu'un hommage perpétuel leur soit rendu au Panthéon, mais le milieu militaire préfère l'Arc de Triomphe.

En 1923, apparaît la flamme éternelle qui est, depuis lors, ravivée tous les jours sans interruption, même sous l'Occupation. Le 11 novembre 1940, de jeunes lycéens et étudiants expriment leur volonté de préserver et promouvoir la mémoire des combattants de la Grande Guerre dans le cadre d'une manifestation qui rassemble plusieurs milliers de personnes : un rassemblement sévèrement réprimé par les Allemands. Cette manifestation est un des tout premiers actes de Résistance à l'occupant nazi. ■

Le 10 novembre 1920, le soldat Auguste Thin, fils d'un « mort pour la France », engagé volontaire ayant subi les gaz ennemis, désigne à Verdun, parmi huit cercueils, celui qui sera à jamais celui du Soldat inconnu, en y déposant un bouquet d'œilletts. Il choisit le 6^e cercueil car il a servi au 132^e régiment d'infanterie, et que telle est la somme des chiffres du numéro de son régiment. Le lendemain, 11 novembre 1920, le cercueil est exposé devant le Panthéon puis conduit et déposé sous l'Arc de Triomphe, où il sera définitivement enterré le 28 janvier 1921.

Une bien belle illustration de ce qu'est fondamentalement la jeunesse : une rébellion contre l'injustice, le déshonneur et contre l'intolérable.

Naissances

La municipalité leur souhaite la bienvenue.

Juin 2020

16 : Maevy et Maëlys OLAS AMARO

Octobre 2020

06 : Chloé Leal Ledard
21 : Khalyssa Doucouré
23 : Said-Emin Ozdemir

Décès

La municipalité présente ses condoléances aux familles.

Septembre 2020

16 : Abigail Burelle 12 ans
23 : Yvette Kerfertz veuve Lependu 85 ans
27 : Daniel Déloges 86 ans
28 : Philippe Gintrac 58 ans

Octobre 2020

03 : Serge Tommaso 67 ans
04 : Jean-Luc Valentin 60 ans
09 : Pierre Gagnier 88 ans
10 : Bernard Robin 95 ans
19 : Odette Brossard veuve Eyzat 96 ans
20 : Lydia Perechodov veuve Charnier 88 ans
24 : Antoinette Fernandez veuve Martinier 92 ans
27 : Hélène Valette veuve Péchaud 96 ans

Novembre 2020

01 : Ginette Maudier 94 ans
01 : Françoise Bataille veuve Bru 88 ans

Novembre 2020

05 : Matteo Regodeiro Gestin

Décembre 2020

08 : Juliana Trigo
13 : Léandre Crisolles Nugues
21 : Sara Popan
31 : Diego Brard

02 : Lucien Cappelle 94 ans
02 : Claude Pierrard 74 ans
03 : Françoise Vercauteren veuve Bruand 89 ans
04 : Jeannine Delacquis veuve Loby 88 ans
06 : Christiane Chadron veuve Fontaine 95 ans
09 : Gustave Beaufiles 96 ans
15 : Paulette Morel veuve Bedel 89 ans
17 : Gianfranco Andreetti 64 ans
23 : Kale Akue-Kuma 65 ans

Décembre 2020

02 : Roger Ciret 98 ans
06 : Geneviève Goyard veuve Capello 90 ans
07 : Jorge Pereira Alvarenga 75 ans
10 : Thi-Xuan Pham veuve Nguyen 79 ans
12 : Anna Guenroc veuve Le Champion 96 ans
15 : Roseline Rivet ép. Limonier 43 ans
16 : Jeannine Laumonier veuve Thépot 89 ans
17 : Maria Didier 98 ans
19 : Jean Vincent 97 ans

HOMMAGE



Gianfranco Andreetti

Élu adjoint aux Travaux et à la Sécurité, Franco nous a quitté le 17 novembre 2020.

Il était un homme de conviction, de service et de partage. Un homme au grand cœur et au franc-parler incontournable. Un homme obstiné, une « *testa dura* » dans bien des domaines. Un homme de découvertes, à la recherche d'éternels trésors. Un homme « bon-vivant » parti en paix. Nous gardons un souvenir ému de sa présence à Villemoisson-sur-Orge, en tant qu'homme et en tant qu'élu, et avons une pensée particulière pour sa femme, ses enfants et ses proches. ■

expression des élus non majoritaires

Audacieuse et tranquille nous disiez-vous...

Voici bientôt un an que se déroulaient dans un contexte si particulier les élections municipales dans notre ville voyant le Maire sortant réélu pour son 6^e mandat. C'est sous l'étiquette de l'Audace et de la Tranquillité que la nouvelle équipe a placé ce nouveau mandat. Qu'en est il un an après ?

Pendant la crise sanitaire les services municipaux ont assuré le maintien d'une qualité de services. À ce titre, nous les remercions de leur engagement.

Quels sont alors ces audacieux projets promis pour les prochaines années ? Le débat d'orientation budgétaire et la présentation du rapport illustre une stabilité tant en matière de dépenses de fonctionnement comme de recettes malgré de fortes incertitudes. Le contexte effectivement prête à la prudence. Néanmoins une part d'autofinancement non utilisée en 2020 s'élève à 665 000 € soit plus de 10% du budget global et l'endettement est particulièrement faible avec une quasi-extinction de la dette à l'horizon 2022. En matière d'investissement pour notre commune, 2021 verra donc se poursuivre les projets en cours mais déjà engagés et budgétés les années précédentes. Quels projets audacieux alors en préparation pour cette première moitié de mandat ? Les engagements pluriannuels envisagés en matière de programmation d'investissement sont pour les années à venir, la rénovation du terrain de Football des Érables (subventionnée potentiellement à 25%) et la végétalisation des toits plats des écoles (pour un montant évalué à 450 000 € !?). Une étude sera lancée en 2021... Où sont alors les promesses de passages piétons 3D et de radars pédagogique pour notre sécurité,

de tableaux numériques pour nos enfants ou de réfection de la toiture de notre Église Saint-Laurent pour préserver notre Patrimoine. Et la tranquillité ? Un projet de Vidéo surveillance dont l'essentiel des crédits étaient déjà votés au budget 2020, est actuellement à l'étude. À entendre les nombreux témoignages, notre Ville ne serait pas si tranquille. Outre les actes de vandalisme sur les bâtiments publics il semble que notre tranquillité attise les convoitises. Nous espérons que ce projet pourra s'accompagner d'une analyse fine des données en matière d'insécurité répertoriées et d'une consultation publique afin que tous puissent bénéficier de cette vidéo protection. Et celle-ci ne serait être le remède universel. Enfin ce nouveau mandat fait une place nouvelle à la question écologique dans la gestion communale. Néanmoins si des projets de végétalisations apparaissent pour les années à venir il s'agit-là que d'une maigre avancée que nous saluons. Il s'agit surtout d'opportunisme budgétaire en bénéficiant de financements participatifs de la région Ile de France. Nous aimerions que localement aussi des budgets participatifs puissent irriguer et stimuler des initiatives locales. Et nous attendons une ambition plus haute sur la nécessaire transition écologique que notre ville va devoir opérer dans les années à venir. Sur cette question comme sur l'ensemble des projets à venir nous avons besoin de plus d'Audace pour que notre ville reste Tranquille afin que tous puissent y vivre à l'unisson. ■

Bonne et heureuse année 2021

Prenez soin de vous

Sophie Guiraudon, Cédric Mouton, Jean David Novel

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

De la musique avant toute chose

Une fois encore, tout au long de ce second confinement (en espérant que ce sera le dernier...), l'école municipale de musique s'est « réinventée » et a proposé une continuité pédagogique de grande qualité aux élèves.



Cours à distance en « visio », enregistrements, examens inédits réalisés « en ligne » avec jurys à distance, calendrier de l'Avent musical et autres challenges musicaux destinés aux petits musiciens comme aux grands (dont vous pouvez d'ailleurs visionner quelques exemples sur la page Facebook de la ville) ont ainsi été mis en place dès la rentrée des vacances de la Toussaint, suite aux annonces gouvernementales.

Il est indispensable que la culture soit présente au cœur de notre ville, de quelque manière que ce soit, et ce pour les valeurs qu'elle véhicule : **partage, rigueur, passion et plaisir**. Bravo aux élèves qui ont joué le jeu et honoré ainsi le travail des professeurs, pour qui le « distanciel » n'est pas chose aisée, surtout lorsque l'on est créatif(ve) et passionné(e) par l'échange et le partage... « en vrai » et en direct !

On espère tous pouvoir se retrouver le plus vite possible pour partager quelques notes, et pourquoi pas, soyons fous, autour d'un concert... ■

Prenez soin de vous et belle et heureuse année en musique. « De la musique avant toute chose », nous dit Verlaine. Et l'ami Ludwig nous dit pourquoi nous ne pouvons vivre sans son indispensable présence : « La musique est une révélation plus haute que toute sagesse et toute philosophie ». Alors, que vous soyez cigales ou fourmis en cet hiver de renaissance, dansez et chantez maintenant !



Manoir du Vieux logis - 10, avenue du Vieux Logis
91360 Villemoisson-sur-Orge - Tél. 01 69 04 23 31

La situation sanitaire compromet la tenue des événements annoncés en début d'année.

Sortir à Villemoisson

Nous voulons croire avec vous en une reprise très prochaine de l'activité pour pouvoir **vivre, partager, échanger à nouveau ensemble**. Nous avons hâte de vous accueillir pour cette saison 2021-2022 que nous espérons sans report, sans annulation et avec un public demandeur, curieux, serein et, qui sait, sans masque !

Pour plus d'infos : villemoisson.fr et [facebook.com/villemoisson](https://www.facebook.com/villemoisson)

